Ligue de Hockey Beauval - Trois-Lacs

24 septembre, 2013

À : Gouverneurs Huntingdon, Valleyfield, Soulanges, HRS, Vaudreuil-Dorion, Ile-Perrot
De : Yanick Bertrand

Objet : Règlement du Joueur Affilié (JA)

Lorsqu'une équipe utilise un joueur affilié, elle doit l'indiquer sur la feuille de pointage à l'endroit approprié par les initiales J.A. jusqu'à ce qu'il obtienne le statut de joueur gradué. (Réf. 5.6.4 HQ)

L'entraîneur d'une équipe qui désire utiliser un joueur affilié devra aviser l'entraîneur de l'équipe pour laquelle le joueur évolue avant de contacter le joueur.

Aucun joueur affilié ne peut participer à une joute si le nombre de joueurs est de 11+1 (ou 11+2 si l'équipe a deux gardiens). DONC, LE MINIMUM DE JOUEURS EST DE 10 AVANT D'APPELER UN J.A.

Au Midget, chaque joueur absent peut être remplacé par un Joueur Affilié.

Division Atome à Bantam: Maximum 5 Matchs dans une saison, excluant les tournois, mais incluant les Séries de fin de saison.

Division Novice : Maximum 3 Matchs dans une saison, excluant les tournois, mais incluant les Séries de fin de saison. Également, il ne peut y avoir plus de deux matchs de suite.

Division Midget : illimité avant le 10 janvier, 2014; à partir du 11 janvier, maximum 5 Matchs dans une saison, excluant les tournois, mais incluant les Séries de fin de saison.

Un registre doit être tenu dans le cartable de l'équipe avec le nom et la date de chaque match joué pour chaque joueur affilié.